



# SFAR

Société Française d'Anesthésie et de Réanimation

Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 19 Juillet 1966  
Arrêtés du 31 Octobre 1981, 19 Octobre 1987, 6 Juin 2002

Paris, Le 26 novembre 2012

## APPEL A CANDIDATURE

### Aux membres titulaires de la SFAR

Cher(e) Collègue,

Dan Benhamou  
PRÉSIDENT

Nous vous informons que l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation aura lieu le :

Claude Ecoffey  
1ER VICE-PRÉSIDENT

**JEUDI 21 MARS 2013 à 14 heures**

**Au siège de la S.F.A.R : 74 rue Raynouard – 75016 PARIS**

Francis Bonnet  
2ÈME VICE-PRÉSIDENT

A cette occasion, aura lieu le renouvellement du Conseil d'Administration de la SFAR. Les membres sortants sont : Yves Auroy, Hervé Bouaziz, Xavier Capdevilla, Pierre Carli, Marie-Paule Chariot, Jean-Marc Dumeix, Elisabeth Gaertner, Michel Levy, Claude Martin, Laurent Jouffroy.

Yves Auroy  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Elisabeth Gaertner  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le nombre de postes à pourvoir au Conseil d'administration est de 10. Afin de tendre vers un renouvellement régulier de huit membres, le Conseil d'administration du 16 novembre 2012 a validé la procédure suivante :

Marc Gentili  
TRÉSORIER

« Lorsque le nombre de postes à pourvoir au Conseil d'Administration est supérieur à 8, la durée du mandat d'un nombre d'élus équivalent au nombre de postes à pourvoir moins 8 est réduite d'un an, afin de tendre vers un renouvellement régulier annuel de huit membres du Conseil d'Administration. Le choix (fait au premier CA suivant l'AG) sera fait selon l'ordre des élus (les derniers et si ex-aequo, au bénéfice du plus jeune âge) »

Xavier Capdevilla  
TRÉSORIER ADJOINT

#### LES ADMINISTRATEURS :

Marc Beaussier  
Hervé Bouaziz  
Pierre Carli  
Marie-Paule Chariot  
Marie-Laure Cittanova Pansard  
Laurent Delaunay  
Alain Delbos  
Jean-Marc Dumeix  
Jacques Fusciardi  
Laurent Jouffroy  
Michel Levy  
Claude-Denis Martin  
Benoit Tavernier  
Benoit Vallet  
Bernard Vigué  
Patrick-Georges Yavordios  
Paul Zetlaoui

Les candidatures au Conseil d'Administration, émanant des seuls membres titulaires à jour de cotisations 2012, doivent être adressées au secrétaire général de préférence par voie électronique au secrétaire de la SFAR via le site internet de la SFAR ou par voie postale au siège social de la SFAR 74, rue Raynouard 75016 PARIS, au plus tard **le 7 janvier 2013, le timbre de la poste faisant foi.**

Les candidats sont invités à joindre à leur candidature, une déclaration d'intention de 10 lignes maximum\*.

En raison des modalités de vote par voie électronique et pour valider votre adresse électronique, vous recevrez sous quinzaine un courrier électronique concernant l'appel à candidature. Si vous ne recevez pas ce courrier, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la SFAR afin de lui communiquer l'adresse électronique qui servira pour le vote. Cette étape de vérification est importante. En effet, seule votre adresse électronique vous permettra de voter et de participer à l'élection, élection qui est un enjeu majeur pour notre société.

Veillez croire, cher(e) Collègue, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Professeur Yves AUROY  
Secrétaire Général

\* Caractères Times 11 – interligne simple